COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/08/2022

<u>PRESENTS</u>: ABRIAL Raymond - ALLARY Jean -Pierre — DUNIS Lucien - GRAS Suzanne - LIOGIER Renée – MARCON Yves – MIRAMAND Christine – MONCHAMP Audrey – MOULIN Serge

EXCUSE(E)S: DEMARS Hélène (procuration à S. MOULIN) - SEFOURT William.

ABSENT(E)S: PRUD'HOMME Sébastien-SABATIER Mylène.

Secrétaire de séance : Mme S. GRAS.

- Subventions. Accord pour une subvention de 400 € à l'association organisatrice du capito-trail, rejet de la demande de subvention de l'association des chasseurs.
- Dossiers régularisations foncières. Régularisation foncière de l'emprise d'un chemin rural à 'Moulin d'Eynac », acquisition d'une parcelle entourant une patrie de l'école de Lachamp et régularisation foncière de l'emprise de la voie commune à Monnac.
 - Engagement de la procédure de vente d'une partie d'un bien de section à Eynac.
- Contrats de travail 2 agents non titulaires à temps non complets (17h30) seront recrutés sur des Contrats à durées déterminées pour pallier un surcroît d'activité dans les écoles et au service administratif.
- Approbation de l'actualisation des statuts du Syndicat des Eau et de l'Assainissement du Velay Rural.
- Approbation de la répartition du prélèvement (FPIC) entre l'EPCI et les communes membres selon la règle du droit commun (règle retenue depuis plusieurs années).
- Approbation de l'adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG43 dans le cadre des contentieux administratifs internes.
- Reconduction du tarif de 3, 80 € pour les repas pris à la cantine de l'école de SAINT-PIERRE-EYNAC.